

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président de la commission
 Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire
 M. ALAIN DUHAMEL, commissaire

**LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE MONTRÉLAISE
AUX ÉNERGIES FOSSILES**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 7

Séance tenue le 16 mars 2016, 19 h
1550, rue Metcalfe
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 16 MARS 2016

MOT DU PRÉSIDENT..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme Edith Mora Castelan, M. Stuart Myow, M. Stuart Myow Jr - Traditional
Longhouse of Kahnawake..... 3

M. David Fines - Églises chrétiennes 10

M. Frédérick Morin-Bordeleau, SOCENT 18

M. Yves Marineau - Comité international pour la certification éthique..... 26

M. Joseph El-Khoury, Jardins sans frontières..... 36

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Bonsoir, Mesdames et Messieurs! Je me nomme Jean Burton et je préside cette commission et mes collègues, madame Isabelle Beaulieu et monsieur Alain Duhamel se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à cette phase d'audition des opinions. Nous sommes secondés par mesdames Estelle Beaudry et Stéphanie Wells qui agissent à titre d'analystes de la commission.

10 Nous accueillons ce soir les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion sur la réduction de la dépendance de Montréal aux énergies fossiles. Il est à noter que cette phase de consultation se passe seulement entre les citoyens et la commission.

15 Nous avons ce soir la septième et dernière séance d'audition des opinions et nous aurons entendu près de cinquante citoyens ou représentants d'organisations de toutes sortes. La commission a également reçu 35 mémoires dont les auteurs ont préféré ne pas en faire une présentation orale.

20 Je vous rappelle que les consultations de l'Office répondent au principe selon lequel les citoyens ont le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à des projets ou des causes qui leur tiennent à cœur. Nos consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter un code de déontologie.

25 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun, soit dix minutes environ pour présenter leur opinion et dix minutes pour un échange avec les commissaires. Cette séance va se dérouler en français mais les personnes qui souhaitent s'adresser à la commission en anglais
30 peuvent le faire.

35 Tonight's hearing will be held in French but anyone who prefers to address the Commissioners in English is welcome to do so. Participants will be invited according to the schedule already defined for this hearing. A 20 minutes period will be allowed to each participant with 10 minutes for the presentation of their opinion and 10 minutes for questions from the Commissioners.

40 À ceux et celles qui ont déposé un mémoire, je rappelle que nous l'avons lu attentivement. Je vous invite donc à présenter les éléments essentiels de façon à laisser le plus de temps possible à la commission afin qu'elle puisse vous poser des questions, si elle le souhaite. Les mémoires seront ensuite rendus publics et déposés sur le site web de l'Office.

45 Une fois les séances d'audition d'opinions terminées, nous entreprendrons l'analyse de l'ensemble de l'information et des idées que nous avons reçues et entendues, qu'elles proviennent de la plateforme de consultation en ligne, des activités contributives citoyennes, des mémoires ou du marathon créatif.

50 Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport au printemps 2016. C'est la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, qui remettra le rapport au comité exécutif et au conseil municipal de la Ville de Montréal. Le rapport sera rendu public deux semaines après ce dépôt.

55 Les rapports de la commission ont une valeur consultative. C'est donc à ce titre que les élus décideront s'ils souhaitent mettre en œuvre une ou plusieurs ou la totalité des recommandations de la commission.

60 Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Louise Philibert, et d'un responsable de la sonorisation, monsieur Serge Boissé. Comme pour la séance d'information et pour la soirée de reprise de consultation, tout ce qui est dit au cours de l'audience de ce soir est enregistré. Les transcriptions des notes sténographiques seront accessibles sur le site web de l'Office dans quelques jours.

65 J'ajoute que la commission est soutenue dans son travail par une équipe formidable : monsieur Guy Grenier à la coordination de la consultation; monsieur Gilles Vézina à la documentation; madame Brunelle-Amélie Bourque à la logistique; madame Annick Pouliot aux communications; et mesdames Christelle Lollier-Théberge et Julie Dubé à la table d'accueil.

70 Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des autres sont irrecevables.

75 Sans plus tarder, j'inviterais The Traditional Longhouse of Kahnawake. Please, come forward.

M. STUART MYOW Jr. :

80 My father began by giving his thanks and giving his greetings and thanking you for giving us the time to share our voice here. My father is of the Bear Clan, he is of the Medicine Clan. My elder mother here, is of the Turtle Clan and she speaks on behalf of the women and she identifies that she is, also that she is grateful that you will allow us the time to have our voice heard here and that she is here representing the voice of the women from within the Kanienkehaka people, that you might know as the Mohawk people. So anyways...

85 What we are here to present tonight is that we are not here as citizens, because we do not live in Montreal, we are not here as Quebec citizens, as Canadian citizens, we are here as Kanienkehaka. Kanienkehaka, who happens to live right across the river from you, who, for centuries, have had a long-standing relationship with the people of Montreal. As you are aware, even the Great Peace, the Treaty of the Great Peace of Montreal, going over 300 years, that it was dependent on if the Kanienkehaka from Kahnawake entered into that Peace Treaty. And as we did, it was because of that, of our – of course, we want to live in peace, we have always wanted to live in
90 peace.

95 But something has happened and what has happened is that the people who come from across the Great Waters they assume that methods of war and warring upon people and stealing and theft, they assume that this is a proper way of how to accumulate or to gain ownership of things or of land.

100 But of course this is not – the land here that is in question, that is being talked about in the city of Montreal is still within the Kanienkehaka land, that this is still within our territory. And of course, we want the people living within our territory to live in balance with the land. But when we look out the window, of course we can see it's very hard to live in balance because what the city and the way that the society is today, that it is very hard to live in balance. But this does not mean that, as the title owners of the land, it does not mean that we are not still concerned and that we cannot help to whatever degree possible in assisting when the people are looking at protecting the environment or when they are looking at projects that are going to affect the environment.

105 We identify that here tonight, that we see this differently, as other attempts or other projects or other things that have come down the pipeline in the past, whether they are municipal, provincial or federal projects, it is always as if they put the cart before the horse, meaning they put the project first and then they talk to the people.

110 But what we are seeing here is something different and we have to acknowledge this, and we give thanks to this, that the City of Montreal is doing something differently, that it is the equivalent of what we identify as being proactive, to talk about what can we do about these things before actually working on a project concerning it, to discuss about how they can, how you can deal with environmental issues before that issue actually comes forward.

120 So this is something that we see new happening in the land. This is not happening in Ontario; it's not happening in the other provinces; it's not happening in Canada. It is happening here. And here we have a deep-standing relationship, again like we said, a long-standing relationship with the City of Montreal. But as you know also, as of recently, because of what has been happening environmentally recently, we have had a very strong relationship with the City of Montreal concerning the water issue. Not that we approved of the water issue or we worked with them or we

125 said yes, okay, dump the 8 billion litres of whatever, no, but that we were there to identify that yes, there was a problem happening upon the land, that there was a trauma that was happening to the water, to the people, to the land itself, and so we were there to assist in whichever way we could.

130 And at that time what we did do is we did share our ceremonies to protect the water, that we did share our knowledge with the people that were involved in the specific phases of that project, that we did share information so that the people could understand a little bit, a little bit better, as to the relationship between people and the water, the relationship between people and the land, and more so the relationship between people.

135 So what we have to present here to you today, tonight, is to offer to you, to offer to the people of Montreal, not only because we see that there is a necessity for our relationship, but because, as we have always, we still love you, we still love the people. The people may be misguided by the political systems that they are subjected to and those political systems have caused great hardships upon the original peoples here. It has caused divisions between the original peoples and the peoples whose bloodlines come from across the Great Waters.

140 But these divisions are artificial. These things that separate us are artificial because it is natural for people to gravitate towards each other, to have relations with one another. But for so long now, the non-native people and the original peoples of this land have not had relations with one another. The information and the knowledge, the wisdom that we have is not available, it has not been available to the non-native society.

145 When you have been looking at things pertaining to the environment, the knowledge, the wisdom of creation that is necessary to be able to function here within Turtle Island, that knowledge it is necessary to share from the original people, to the peoples whose bloodlines come from across the Great Waters.

150 So tonight we are not here to say do this or do that or to give our approval or not to approve, but we are here simply to present to you that we extend our hand to help to educate, to educate the people in things such as relationship to the land, what the land in particular here in Montreal is,

155

because the land in Montreal is very different from the land on the North Shore or the South Shore, it's very different from the land anywhere else.

160

This land here has always been a powerful land, always a strong spirit here in this land because of the waters and where it sits within the main artery that feeds the rest of the world with the blood of our Mother Earth.

165

And so, we offer the teachings, to teach the people of the relationship with the land. We offer the teachings to share with the people, to teach the moon teachings, the relationship between the moon, the waters and all the woman - the relationship between all the life givers, and then this will find, will provide the knowledge for the life protectors, the men, to find their place in this world and know how they are to conduct themselves in relation to the land. When the men have ideas in their heads to build these monuments of glory to themselves, that they will look at the land differently of how they do these projects. But this knowledge, this information must be shared.

170

As you may know, we are a matrilineal society. This means that we follow the paths of our mothers. I follow my mother's identity. I am a Wolf Clan because my mother is a Wolf Clan. I get my identity from her. She gives me everything in this world that I need to survive, so I must be true to my mother. Now, the physical embodiment of life giver is not necessarily limited to being my mother, but the entire body of creation, our Mother Earth, is my mother.

175

And this is the thing that the non-native world has forgotten, that whenever they are doing anything, that they do not take into consideration that the interaction upon the land is not an interaction with an inanimate object, it is an interaction with a living being, our mother, and that the interaction must be consistent, that we cannot say that we love our mother but then do things that are destroying her.

180

We cannot do things to the people that prevent the people from actually being able to relate, interrelate with the land, from being able to protect the land. There are systems in place, as you know, that if a political process, political mechanisms in place that right now if a person has seen something happening that was illegal upon the land, that an individual would not be able to take the

185 actions right now. So these are things that have to be, freedoms that must be returned to the people
to give them immediate empowerment to take action upon the environment in which they live in
when they see and know that somebody is doing something that is negative to that environment.

190 So we are here within the spirit of the Two Row Wampum. As Montreal, again, has always
been within our hearts, we have been engaged with the City of Montreal for over 300 years not only
through the Treaty of Montreal but before that with the Treaty of the Two Row Wampum which was
engaged upon with first the Dutch people and then the French and then the British, then in the
States, the Americans, and to here where it is today in terms of the Canada Act.

195 The only thing is that this may be a contract of how we are to deal with truth, the only
problem has been is that within the government structures that there has been no truth, that there
has been no desire for truth. There has seemingly only been a desire to commit a genocide, not only
upon the people but upon the land also.

200 So what we see here tonight, I'm not going to toot anybody's horn or blow it out of
proportion, but we do see that this is the beginning of a small change. It is a step that represents a
very small change, but it is a necessary step that we do not see anyone else taking anywhere in the
country.

205 So again we give thanks that you are able to listen to our words tonight and to be able to
hear that we are expressing that the relationship between the people of the city of Montreal and with
the original peoples that it must be facilitated because it must be the people that understand the
natural rhythms, the natural cycles. It must be the people that understand the relationship to the land,
understand the relationship to the waters, to the sky, to the trees, to all the animals that we are in
210 charge of being caretakers of.

So this is what we offer. We are not identifying again about specific things pertaining to the
issue that you are discussing but, again, to offer our hand in knowledge, for teachings, for the
sharing of information, the sharing of knowledge.

215

It must be done on official levels. It must not be left up to the individuals in Montreal, let's say in the surrounding area, let's say a couple of million people. If we left it up to individuals, a couple of million people to pursue this true relationship, then that will never be done, as it has never been done. It has to be initiated on official levels.

220

And so, we thank you for giving us this opportunity to share with you. And we hope that in the future that somehow, however this process works, that this message gets conveyed and that somehow the City of Montreal, maybe this consultation process could assist in the official process of bridging the gap that exists between the native and the non-native people.

225

Do not ever forget that you are in our home, regardless of how you got here, regardless of how many years that you have been here, this is our home. It will never be your home. You can live here and you are welcome to live here, but this is ours, and we will tell you how to relate to it, what you can and what you cannot do.

230

At the beginning I forgot to translate, I translated what they said, I didn't translate what I said. Just so that you know that in the language that a Kanienkehaka man was speaking must always identify where he comes from, his origins.

235

So I give thanks first to the very first being within all creation, I give thanks to Sky Woman, she who has given birth to all things, it is she who has given us spirit. And then we give thanks to our Grandmother Moon, it is she that controls and regulates the flow, the lifeblood of our Mother Earth, and it is she who has given us blood. And then we give thanks to our Mother Earth, she who is the mother of us all. Of course, she who has given us body. And from there we give thanks to all the life givers, from the newest born baby girl to the eldest grandmother as they are all the mothers of our nations and are to be honoured and treated with the respect of that sacred title of being life giver. They are the authorities within our people and must be returned to their seat of authority within all peoples.

240

245 We give thanks to our ancestors that carried the good mind and we ask them to help us to bring back the true spirit of the power of the women, to return the life givers back to power. And this is why we are here to present this information to assist that process in happening.

250 If the non-native society does not comply with these things, if the non-native society just continues on the path that they are on, you know already it is the path of certain destruction. It is time to start changing things and the only place we see that is making effort to change things is coming from within so-called Quebec. But we see the biggest changes coming from here, coming from within the city of Montreal. We are very proud to be connected to that. It's not that we need glory, but we see that there is a necessity for help.

255 Under the Two Row Wampum there is a treaty of alliance that when we see that you need help, we are bound to help you; when you see that we need help, you have been bound to help us. You need our help and we need your help. In order to restore our humanity, we must work together but not in the ways that you feel is most crucial.

260 What is most crucial is not development, is not the further development and building of this infrastructure; what is the most crucial is the re-education of humanity because they have been educated or de-educated through reverse technology to destroy all of creation, and from within that education you will not be able to develop corrective technology. So we are here to talk about that, to bring back or to begin and create corrective technologies by working together.

265 So thank you very much.

THE PRESIDENT:

270 Thank you.

M. STUART MYOW Jr:

Merci beaucoup.

275

THE PRESIDENT:

Thank you very much for coming.

280

M. STUART MYOW Jr:

If there's no questions then we will just sit down.

THE PRESIDENT:

285

Please go ahead. You're welcome. J'inviterais maintenant le représentant des Églises chrétiennes, monsieur David Fines.

M. DAVID FINES :

290

Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

295

Bonsoir!

M. DAVID FINES :

Bonsoir! Alors comme vous l'avez mentionné, vous avez déjà lu les mémoires...

300

LE PRÉSIDENT :

Oui.

305 **M. DAVID FINES :**

... qui vous ont été envoyés. Alors je ne vais pas le relire mais je voudrais premièrement vous remercier, les responsables de la Communauté métropolitaine de Montréal, d'initier cette consultation publique. C'est une très belle initiative. Nous en sommes très contents et nous vous remercions aussi du temps que vous passez à lire tous les mémoires et à nous écouter.

310 Dans les Églises chrétiennes, ce que nous avons essayé de dire, c'est que notre foi... Nous nous rendons bien compte en tant que citoyens du monde qu'il y a quelque chose qui va mal sur la terre, que la terre est malmenée, disons, elle est spoliée, surexploitée, opprimée, blessée, si on peut employer toutes sortes de vocabulaires, et que pour nous, nous sommes rendus presque à un point de rupture entre la façon dont nous habitons cette terre et ce qu'elle est capable de nous fournir pour notre bien-être.

315 Nous, les chrétiens, et bon nombre d'autres croyants, notre foi nous dit que... En fait, premièrement, notre espérance nous dit qu'il n'est pas trop tard pour renverser la vapeur et notre foi nous dit que puisque cette terre nous a été donnée par un dieu que nous appelons le Créateur et qu'il nous a confié la mission d'en prendre soin, alors nous devons effectivement déployer tous les efforts pour en prendre soin.

320 Nous avons cité dans notre mémoire plusieurs groupes, notamment le Conseil canadien des églises. Depuis plusieurs années, plusieurs groupes internationaux et canadiens, des regroupements d'églises, s'occupent de ces questions, ont produit des textes qui existent, qu'on peut consulter : le Conseil oecuménique des églises à Genève notamment, le Conseil canadien des églises ou alors mon église à moi qui est l'Église unie du Canada, qui, dès la fin des années 70, s'est prononcée par exemple sur des problèmes comme le nucléaire ou la pollution de l'air à ce moment-là.

330

335 Nous avons aussi ajouté dans notre mémoire, juste un peu comme une parenthèse, toute une série de citations et on aurait pu en mettre beaucoup plus, on en a mis une sélection mais toute une série de citations prises dans d'autres traditions religieuses qui ont toutes ce même souci de vivre en harmonie avec la nature et avec l'environnement, que ce soit les religions monothéistes comme le judaïsme et l'islam, mais aussi les autres religions à travers le monde.

340 Enfin dans la dernière partie... En fait, nous avons aussi souligné quelques-unes des initiatives, des actions individuelles des leaders, que ce soit certains évêques catholiques ou des responsables d'églises protestantes, notamment l'ancienne modératrice de mon église, Mardi Tindal, qui était d'ailleurs à la Conférence de Paris sur place pour essayer d'influencer les négociations. Alors il y a toute une série de... Et on a fait juste une sélection de ces actions individuelles qui sont méconnues mais qui sont là et qui existent.

345 Nous avons voulu aussi finalement dans notre recommandation faire deux séries de recommandations : une série de recommandations qui s'adresse à la Communauté métropolitaine de Montréal et une autre série de recommandations qui s'adresse à nos propres églises, à nos propres communautés religieuses.

350 Et pourquoi ces deux séries de recommandations? Parce qu'il était important pour nous de souligner que la sauvegarde de l'environnement, que la protection de cette création qui nous est donnée est une responsabilité de tous. Trop souvent nous avons une attitude un peu attentiste et on attend que les gouvernements ou que les autorités ou que les gouvernants de ce monde, les puissants de ce monde fassent quelque chose et nous, on va suivre. Non.

355 Je pense, nous sommes convaincus, que c'est une responsabilité collective et ce que nous avons essayé de dire, c'est que dans toutes les campagnes, dans toutes les actions que la Communauté métropolitaine de Montréal va entreprendre, insister sur le fait que vous n'allez pas tout faire, insister sur le fait qu'il peut y avoir des lois, des règlements, qu'il peut y avoir des directives, qu'il peut y avoir des projets mais que ces projets-là et ces règlements n'auront aucun impact si les gens ne se les approprient pas et si les gens ne s'impliquent pas.

360

365 Nous vivons dans une société de plus en plus malheureusement individualiste et de plus en plus aussi portée sur le consumérisme. Sans vouloir tout renverser les tendances, nous avons au moins à dire aux gens : « Cette question-là de la réduction et de l'usage des énergies fossiles, c'est aussi votre responsabilité. Ce n'est pas aussi seulement celle des responsables.»

370 Alors parmi les recommandations, on a bien sûr des recommandations qui ne sont pas nouvelles, en fait, qui ne sont pas nouvelles. On vous demande de tout faire pour contribuer à la réduction de l'augmentation des températures. Alors Paris a fixé un seuil à ne pas... En fait, ce n'est pas Paris, mais Paris a suivi la recommandation des experts mondiaux, des températures qui ne s'élèveront pas au-dessus de deux degrés. Et même, on espère atteindre les un degré. Donc tout faire vos politiques ou vos directives en fonction de cet objectif-là.

375 Une autre recommandation, c'est oui, commencer tout de suite, c'est excellent et si possible, dans vingt-six ans, pour le 400e anniversaire de Montréal, que Montréal devienne une autre parmi quelques-unes déjà, une ville carboneutre à la surface de la terre. Ça, ce serait un beau cadeau à nous faire.

380 La troisième recommandation est celle, oui, de mettre des règlements, d'instituer des règlements, des politiques, mais surtout des moyens de mesurer les résultats. Un des défauts de l'Accord de Paris, c'est que les moyens de mesurer sont trop espacés dans le temps. Que ça soit annuellement, si possible, déjà voir quels sont les résultats. Premièrement, c'est très encourageant de savoir qu'on a fait du progrès en un an, mais, en plus de ça, ça nous permet de nous réajuster s'il y a des choses qui ne fonctionnent pas.

390 Ensuite, la recommandation principale, c'est bien sûr dans nos recommandations, de le faire dans la concertation et dans le dialogue avec toute la société civile, que ce soit les groupes populaires, les mouvements de citoyens, les commissions scolaires, etc.

Et surtout, dans la dernière recommandation que nous vous faisons, c'est d'avoir une attention particulière aux quartiers, aux milieux, aux environnements appauvris, défavorisés dans Montréal, les collectivités... Nous savons qu'à l'échelle du monde, c'est toujours les plus pauvres qui

395 paient pour les désastres naturels. Ça, c'est mondial. Alors nous aussi nous devons faire attention
aux populations appauvries de notre population.

400 Enfin, il y a des recommandations qui s'adressent plus aux églises. Je vais simplement les
rappeler rapidement en disant que nous avons nous-mêmes à faire une introspection sur ce que
nous avons fait ou nous n'avons pas fait depuis mettons le dernier demi-siècle. Nous, les églises, on
aurait dû déjà avoir une prise de conscience quant à nos pratiques environnementales qui se fait
dans certains milieux mais, encore pour moi, beaucoup trop timidement.

405 En fait, nous recommandons aussi de fonctionner dans les réseaux, ne pas réinventer la
roue. De mettre aussi notre implication dans l'environnement et dans la réduction des gaz à effet de
serre dans nos pratiques et dans nos rituels. Nous croyons à la force et à l'efficacité de nos rituels et
ça fait partie de notre identité et nous devons les utiliser pour la cause environnementale.

410 Enfin, que les églises fassent du lobbying – c'est un mot qui n'a pas bonne presse – non
seulement auprès des gouvernements locaux mais aux gouvernements nationaux. Et enfin on
s'adresse, la même recommandation, de faire attention aux plus pauvres de notre société.

415 Nous avons voulu terminer par une note d'espérance pour répéter encore que oui il y a des
choses, bien sûr on le voit, il y a des choses qui vont mal, bien sûr nous devons changer nos
comportements, mais nous croyons qu'il n'est pas encore trop tard et nous voulons garder encore
l'espérance dans ce que nous pouvons faire et nous voulons prendre cette option préférentielle pour
la terre.

LE PRÉSIDENT :

420 Cela complète la présentation?

M. DAVID FINES :

Ça complète ma présentation.

425

LE PRÉSIDENT :

Questions?

430

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

Moi, non, c'est bon, c'est très clair. Merci beaucoup.

435

LE PRÉSIDENT :

Des questions?

440

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Juste une précision dans la liste des choses à faire, vous avez inscrit « *la mise en place de puits d'oxygène* », de quoi s'agit-il?

445

M. DAVID FINES :

En fait, les puits d'oxygène, c'est généralement des espaces verts ou alors des espaces où il y a moins de gaz carbonique qui est produit. Par exemple, quand on fait toutes les rues piétonnières, par exemple, ça c'est une sorte de puits d'oxygène parce que le gaz carbonique diminue considérablement et donc la température... Mais c'est ça, ce sont les espaces verts, les puits d'oxygène. Tous les lacs et les rivières aussi sont des puits d'oxygène parce que l'eau, les océans, l'eau absorbe beaucoup de gaz carbonique. Même actuellement les océans en absorbent trop mais disons à petite échelle, faire des étendues d'eau, c'est aussi une bonne façon de permettre à l'air de se renouveler. Donc c'est un réaménagement urbain qui peut se faire de plusieurs façons. Mais des quartiers piétonniers, ça ne serait pas une mauvaise idée.

455

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Alors je comprends ce que vous voulez dire. Ça combat aussi les îlots de chaleur.

M. DAVID FINES :

460

Les îlots de chaleur, oui, c'est ça. Bien les îlots de chaleur, effectivement, c'est les toits verts, etc., des choses comme ça.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

465

Merci.

LE PRÉSIDENT :

470

Je serais tenté de vous demander, parce qu'on ne recherche pas seulement ce que la Ville peut faire ou l'administration mais ce que la collectivité peut faire. Vous faites allusion dans votre mémoire de la collectivité que vous représentez. Est-ce qu'elle a un rôle particulier ou une approche qui serait particulière dans les changements de comportement qui seront attendus si on veut effectivement arriver à modifier la dépendance qu'on a vis-à-vis des énergies fossiles? Est-ce que le groupe que vous représentez a une approche particulière dans ce sens-là par rapport à ce qu'on entend de façon générale?

475

M. DAVID FINES :

480

Bien j'aimerais vous dire oui mais je ne peux pas vous dire oui. Actuellement, dans les églises, c'est très dommage, c'est très malheureux, il y a des problèmes plus importants. C'est très dommage et c'est très malheureux, notamment la perte de *membership* et les immeubles qui tombent, qui se vident, etc. Et malheureusement, il y a plusieurs paroisses – à Montréal, il y a peut-être 200, si on compte toutes les églises, 200 paroisses – il y a plusieurs paroisses qui individuellement prennent des initiatives, allant comme transformer un stationnement en jardin communautaire, etc., mais collectivement, non. Je suis obligé de dire non. C'est dommage.

485

LE PRÉSIDENT :

490 Merci de l'honnêteté.

M. DAVID FINES :

495 Je suis désolé. Comme j'ai dit, même ce mémoire-là, il y a une vingtaine d'églises ou de groupes religieux qui l'ont appuyé et sans vouloir dire que j'ai été déçu, j'aurais aimé qu'il y en ait plus aussi.

LE PRÉSIDENT :

500 D'accord. Merci beaucoup. Bonne fin de soirée. Est-ce que monsieur Bordeleau est là? S'il vous plaît.

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

505 Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

510 Bonsoir!

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

515 Bonsoir! C'est la première fois que je fais ça, donc même que je vois, que j'assiste à ce genre de consultation publique. J'imagine qu'il y a des formalités, donc je remercie les commissaires, le président, les analystes et la sténographe pour nous accueillir ce soir.

Si vous avez lu mon mémoire, je pense qu'il est assez complet.

LE PRÉSIDENT :

520

Oui.

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

525 Il y a plusieurs personnes qui se sont penchées sur le sujet dans notre communauté d'entrepreneuriat social. Donc je ne reviendrai pas dessus, je vais vous laisser pouvoir justement poser des questions mais j'aimerais quand même mettre de l'emphase sur certains points.

530 Tout d'abord, l'entrepreneuriat social, ce que c'est. On établit un entrepreneur social comme une compagnie qui a une forme légale, peu importe sa forme légale, donc que ça soit un organisme à but non lucratif, comme une entreprise cotée en bourse, mais qui a un changement positif pour une communauté ciblée ou un impact significatif pour le développement durable et qui établit sa valeur en fonction de cet impact. Donc on ne peut pas considérer une entreprise qui a, par exemple, des responsabilités sociales dans ses règlements comme une entreprise sociale si ce n'est pas
535 dans la nature même de son business. Il y a un côté qu'on peut voir par la positive, puis un côté qu'on peut voir par la négative. Il faut voir les deux, en fait.

540 Des exemples de compagnie, j'en ai plusieurs. Nous, dans notre réseau social, on répertorie 260 compagnies à Montréal et plusieurs autres aussi au Canada et dans le monde mais on ne s'est pas nécessairement attardé à les mettre dans notre data base. Par exemple, j'en ai listé

quelques-unes qui s'attaquent directement à la réduction des énergies fossiles de par leur activité pour vous donner une meilleure idée de quoi il s'agit.

545 Donc on peut parler par exemple de Catapulte qui fait du design urbain dans Hochelaga et il fait toujours ce design urbain là avec les citoyens dans une perspective d'améliorer l'impact sur l'environnement que le design urbain va avoir. Donc c'est une approche qui est citoyenne et aussi une approche qui est écologique.

550 Il y a Rayside Labossière qui est une firme d'architectes qui fait à peu près tous ses... Ils ont passé ici, je pense?

LE PRÉSIDENT :

555 Oui.

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

560 Donc on peut passer. Quo Vadis qui est une compagnie de gestion immobilière qui retape des vieux buildings et qui fait des bureaux à l'intérieur. Je me présente aussi comme codirecteur du Salon 1861, un projet Quo Vadis, qui a été une vieille église qu'ils ont complètement retapée de manière environnementale. Éco Défi qui crée des jeux pour les gens pour leur permettre d'accumuler des points afin de grandir. Ecopower qui fait de l'échange de la bourse de carbone, Lufa qui fait des fermes sur les toits pour fournir de la bouffe biologique aux gens. Provendora qui s'assure que les restaurants en général puissent avoir des produits frais directement de fermiers. 565 Cycle Alimentaire qui crée des jardins dans les cours arrière des gens à NDG pour pallier au désert alimentaire qu'est NDG et ils récoltent ensuite les fruits de leur labeur et les légumes de leur labeur aussi et vont les vendre dans les marchés du coin. Cinderella Garbage qui fait des bijoux à partir de *garbage*. Rebicycle qui récupère des vieux cadres de bicycle pour faire de la revente de bicycle.

570 Donc toutes ces compagnies différentes ont des tailles différentes, des organisations différentes, des missions différentes, travaillent dans différents secteurs, toutes dans une

perspective de réduire la dépendance aux énergies fossiles mais toutes d'une manière très différente. Donc à des problèmes différents viennent des solutions différentes.

575 C'est pour ça qu'on est arrivé avec trois types de mesures : des mesures de sensibilisation, des mesures structurelles et des mesures de financement.

Bon, évidemment, les mesures de sensibilisation, c'est plus des mesures qui ne coûtent rien ou très peu de coût et qui peut se faire en très court terme. Donc c'est pour que la Ville s'engage dès 580 la production du rapport à pouvoir avoir un impact directement dans la société.

Ensuite, des mesures qu'on appelle structurelles, c'est-à-dire avec un petit changement dans les lois et les règlements. Ils peuvent adopter des nouveaux règlements pour avoir un impact sur les entreprises sociales qui aident. 585

Et finalement des mesures de financement, c'est-à-dire des établissements de fonds ou encore des manières de générer des revenus pour en redistribuer aux entreprises.

On a fait ça comme ça pour faciliter la tâche à la Ville. Nous, on a regardé la Ville comme étant une entreprise étant soumise autant à l'offre et à la demande que n'importe quelle autre entreprise et en considérant le fait qu'ils ont des ressources limitées dans leurs coffres mais qu'avec une bonne planification, ils sont très capables d'établir ce genre de mesure-là. 590

On a établi les choses en fonction de nous ce qu'on connaissait de la politique et de ce qu'on connaissait de la Ville. Par contre, bien qu'on se soit basé sur des choses qui se font aussi ailleurs, on n'est pas tout à fait au courant de la réalité de Montréal. C'est pour ça qu'aujourd'hui, j'aimerais ça que vous me posiez des questions sur... Ou que vous me donniez des éclaircissements sur est-ce que tout ça est possible et dans quelle mesure est-ce que ça pourrait être établi, en plus de si vous avez des questions sur le mémoire. 595

600

LE PRÉSIDENT :

Je peux commencer avec une question. Vous parlez de certification.

605 **M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :**

Oui.

610 **LE PRÉSIDENT :**

J'avoue que je n'ai pas très bien compris quel type de certification et qui serait chargé de certifier les entreprises. Vous voyez ça comment?

615 **M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :**

Il y a plusieurs moyens de faire des certifications. Il y en a déjà plusieurs qui existent. Il y a le Chantier de l'économie sociale qui travaille sur des certifications, le TIESS qui travaille sur des certificats. Même nous on travaille sur un type de certification. Il y a LEED, il y a B Corp, donc toutes sortes de différentes certifications. La Ville pourrait seulement reconnaître certaines certifications qu'ils puissent accepter comme étant des entreprises qui font un effort supplémentaire. Donc par exemple Rayside Labossière qui construisent des bâtiments et ils les certifient LEED, donc leurs projets pourraient passer plus facilement face à un autre projet. Encore une compagnie qui est B Corp comme Quo Vadis, par exemple, pourrait passer plus facilement dans un appel de projets de la Ville.

625 **LE PRÉSIDENT :**

En fait, c'est une reconnaissance qui fait qu'on donne un ordre de priorité différent à certains projets en fonction de critères qu'on aurait établis.

630

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

635 Exact. La raison pourquoi on l'a mise là, c'est pour donner à la Ville une façon objective de
traiter certains dossiers mais en reconnaissant quand même qu'il y a des gens qui font des efforts
considérables, parce qu'avoir ce genre de certification-là, c'est coûteux, c'est très difficile, ça
demande vraiment une organisation structurelle qui est différente des autres entreprises. Donc c'est
vraiment des reconnaissances qui sont importantes à considérer, je pense, par la Ville.

LE PRÉSIDENT :

640 Et ce serait la Ville qui serait responsable de mettre en place ces différents outils de
certification, selon vous?

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

645 Je ne crois pas que la Ville a intérêt à mettre en place des certifications parce que, un, c'est
très difficile, très coûteux, mais elle peut juste simplement reconnaître les certifications qui ont été
déjà établies en disant, par exemple : « On reconnaît la certification des B Corp, on reconnaît la
certification LEED, on reconnaît la certification du Chantier ou de Socent comme des certifications
650 qui en valent la peine. » Et toute entreprise qui aura ce genre de certification-là pourra être
avantagée dans un appel, je ne sais plus c'est quoi, mais un appel de projets ou appel d'intérêts ou
encore...

LE PRÉSIDENT :

655 Questions, Isabelle?

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

660 Non. Pour moi, c'est clair.

LE PRÉSIDENT :

Alain?

665

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

J'ai simplement manqué le début de votre intervention. J'ai entendu 260 entreprises. C'est votre réseau de partenaires, ça?

670

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

C'est les entreprises qu'on a répertoriées et qu'on a mises dans notre data base. Donc ça, c'est pour vous donner une idée de l'ampleur que l'entrepreneuriat social a à Montréal seulement. De toute façon, c'est de ça qu'on parle aujourd'hui.

675

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Est-ce qu'on peut dire que ce sont des entreprises de l'économie verte actuelles?

680

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

Elles ne sont pas toutes vertes mais elles sont définitivement toutes sociales. Par contre, il y a une sensibilité dans notre réseau, dans notre écosystème pour tout ce qui est vert. Donc pas nécessairement mais souvent ce qu'on voit, c'est que dans les pratiques sociales, il va souvent y avoir quelque chose de la compagnie qui va être vert ou au moins les pratiques vont être vertes.

685

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Bien. Merci.

690

LE PRÉSIDENT :

695 J'ai la même préoccupation par rapport à la personne qui s'est adressée à nous avant vous, dans le sens où qu'est-ce que les entreprises d'économie sociale peuvent faire de particulier dans la réduction de la dépendance aux énergies fossiles à Montréal?

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

700 Beaucoup plus qu'elles le font déjà. C'est-à-dire, elles sont déjà en train de participer à la réduction des énergies fossiles de par leurs activités mêmes. Si on pense à Lufa, elles évitent des... J'ai juste des mots en anglais, je m'excuse, j'ai ma version en anglais.

LE PRÉSIDENT :

705 Allez-y.

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

710 Elles évitent du *farming* qui est industriel, elles évitent des déplacements parce qu'elles sont déjà en ville, donc ça évite la *transportation*. Et toutes les autres entreprises que j'ai nommées, c'est un peu ce genre de différence-là. Donc notre groupe, de par seulement leurs activités normales, contribue déjà à la réduction des énergies fossiles. L'idée d'avoir proposé quelque chose aujourd'hui, c'est de pouvoir leur donner un coup de pouce. On sait très bien que si on fait des sacrifices pour justement aider l'environnement ou faire quelque chose de plus social, souvent ça vient avec des coûts.

720 Donc si la Ville peut nous aider, au moins pas nous mettre dans la même catégorie des grandes entreprises où est-ce que justement, elles, elles ont un profit à faire. Nous, le but principal des entreprises, c'est d'avoir un impact social. On le fait avec de l'*average* financier, avec de l'argent, mais cet argent-là, on ne va pas le chercher pour en faire plus. Si on le fait, c'est pour avoir un plus grand impact.

725 Donc c'est pour ça que notre groupe, je pense qu'il se définit vraiment, enfin il se démarque de tous les autres.

LE PRÉSIDENT :

730 D'accord. De sorte que dans votre mémoire, ce que vous cherchez, c'est une forme de reconnaissance ou de... Je n'allais pas dire de privilège mais au moins qu'on considère que quand il y a des travaux à faire, quand il y a des appels d'offres, qu'on vous considère comme étant des acteurs de qualité qui ont une expertise et qui peuvent réaliser donc des actions concrètes.

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

735 Qui réalisent même.

LE PRÉSIDENT :

740 Et qui réalisent, oui, dans ce sens-là.

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

745 Définitivement. Ça, c'est le premier point, les mesures de sensibilisation. Après, il y aurait une aide structurelle et financière qui viendrait après ça. Je pense que la Ville est mieux placée que nous autres pour savoir de quelle ampleur, mais je pense que si on veut avoir une économie qui grandit bien et qui est plus verte, il faut encourager les entreprises qui ont ça au cœur de leur mission.

750 **LE PRÉSIDENT :**

Ça va pour vous?

755 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Ça me va, merci.

LE PRÉSIDENT :

760 Merci beaucoup, Monsieur.

M. FRÉDÉRIK MORIN-BORDELEAU :

Merci à vous. Merci énormément.

765

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

770

Monsieur Marineau. Bonsoir, Monsieur Marineau!

M. YVES MARINEAU :

775

Bonsoir! Juste faire un résumé de ce qui avait été mis par écrit dans le rapport. C'est neuf minutes en parlant vite ou dix, douze minutes en parlant lentement.

LE PRÉSIDENT :

780

Vous pouvez parler lentement, on n'est pas en retard.

M. YVES MARINEAU :

785 O.K. Alors je représente le Comité international pour la certification éthique qui a émis une série de recommandations pratiques que vous préconisez faire dans le futur à Montréal. Alors j'ai introduit ça avec un « *Que diriez-vous de mesures qui non seulement ne coûteraient rien aux trois paliers de gouvernement mais qui en plus permettraient d'éliminer les dépenses municipales en matière de construction, d'entretien et de réparations du réseau routier?* »

790 Le Comité pour la certification éthique recommande tout simplement d'appliquer le principe de l'utilisateur-payeur et de profiter de la baisse du coût de l'essence pour mettre sur place une taxe sur les produits et services nocifs, la TPSN, qui couvrirait tous ces frais.

795 La première étape, ça constitue à demander à tous les paliers de gouvernement et tous les gouvernements étrangers aussi tant qu'à y être, d'arrêter de subventionner les énergies fossiles.

800 Deuxième étape, voir à mettre en place une taxe sur les produits et services nocifs, donc sur l'essence, qui couvre tous les frais des ponts et chaussées. La formule est assez simple. Il s'agit d'évaluer à chaque année le coût des travaux à effectuer, de diviser ça par le nombre de litres d'essence vendus annuellement pour l'ajouter en fait sous forme d'une taxe sur l'essence pour couvrir tous ces frais. Cette taxe pourrait être gérée par un organisme indépendant régional, multipartite, qui serait composé de parties gouvernementales, citoyens, associations automobiles, etc. qui serait responsable des soumissions pour l'entretien, la réparation et la construction routière avec le mandat de s'assurer que le réseau soit toujours sécuritaire.

805 Troisième étape, bien entendu, l'objectif d'avoir une taxe sur l'essence, c'est de faire payer aux utilisateurs le coût réel du transport routier parce qu'en ce moment, je pense que les véhicules paient avec les taxes sur l'essence, l'équivalent je pense du tiers du coût réel du coût de construction et d'entretien du réseau routier. En mettant cette taxe, on espère dans un premier temps, faire diminuer l'utilisation routière par les véhicules à essence, puis ce qui aurait pour effet
810 d'augmenter l'utilisation du transport en commun. C'est-à-dire que la troisième étape, c'est bien

entendu de voir à ce que la présence du transport en commun puisse suffire à la demande actuelle et future.

815 Quatrième étape, il est recommandé aussi d'arrêter de subventionner le transport en commun parce que la subvention du transport en commun favorise également l'étalement urbain au détriment de la certification au même titre que les subventions indirectes qu'on fait au réseau routier. Il est suggéré de faire comme au Japon puis de faire payer les gens en fonction de la distance parcourue en transport en commun et d'acheter des autobus, métros et taxis électriques et sans chauffeur afin de réduire le coût du transport en commun au minimum.

820 Cinquième étape, taxer la publicité sur les véhicules à essence et les énergies fossiles, puis on va utiliser cet argent-là pour faire de la publicité pour encourager les gens à faire le contraire justement de ce que la publicité recommande, c'est-à-dire polluer en d'autres mots.

825 Deuxième recommandation, taxer la pollution de l'air pour couvrir les soins de santé requis par les accidents et la pollution. Ça, ça serait une taxe provinciale, une TPSN qui couvre les impôts et taxes perdus par les trois paliers de gouvernement. Parce que les gens qui sont rendus malades, qui sont accidentés, qui sont en convalescence ou simplement qui décèdent à cause de la pollution paient moins de taxes et d'impôt aux trois paliers de gouvernement.

830 Puis une quatrième recommandation, une taxe de compensation des commerçants afin de rembourser leurs pertes de revenus lors des travaux routiers causés par la surutilisation du transport routier. Ça fait que la formule est la même, c'est de faire le calcul de tous ces frais-là et les diviser par le nombre de litres d'essence vendus annuellement.

835 Sixième recommandation, vendre des permis pour tous les stationnements sur rue afin de couvrir les coûts de location de terrain, de construction et d'entretien, balayage, déneigement et réparation des espaces de stationnement.

840 Septième étape, c'est bien sûr de développer le réseau cyclable sur les artères à haut taux d'accident, donc toutes les artères principales.

845 Huitième étape, fluidifier le transport routier. Suite aux recommandations précédentes, s'il y a encore toute forme de congestion sur les routes, malgré les mesures précédentes, il est recommandé de construire des autoroutes souterraines sous les grands axes à l'aide, encore une fois, de la TPSN.

850 Neuvième recommandation, pour que le passage vers les véhicules verts se fasse le plus rapidement possible, il faut interdire la vente de véhicules à essence dans les plus brefs délais et demander aux gouvernements provinciaux et fédéraux et même internationaux d'en faire de même à l'échelle mondiale.

855 Dixième étape, pour faciliter la transition vers les véhicules électriques, il faudrait installer des bornes de recharge municipales, donc une source de revenus pour les villes, dans les arrondissements centraux, sur les rues, là où les stationnements privés avec la possibilité d'installer une borne de recharge privée n'est pas possible.

860 Au niveau du déneigement, il y a dans le rapport des recommandations, vous avez juste à les lire, des recommandations pour réduire la pollution concernant le déneigement et le chargement de la neige.

865 En matière d'environnement, si on veut que les automobilistes réduisent l'utilisation de l'automobile, ils doivent en assurer le coût réel. Ce n'est pas aux citoyens qui font le choix environnemental d'être piéton et aux cyclistes de payer pour les routes qui sont défoncées, ni la construction d'un nouveau réseau routier par l'entremise des impôts et taxes des trois paliers de gouvernement. C'est un peu indécent demander aux gens qui font un effort de payer pour les autres à niveau des deux tiers à peu près le coût du réseau routier.

870 Je termine avec un message pour les dirigeants. C'est que le premier devoir des dirigeants et dirigeantes, c'est de voir à la sécurité, à la santé et à la vie de tous les citoyens et citoyennes. L'automobile tue des millions de personnes à chaque année dans le monde avec les accidents et on est rendu maintenant à 7 millions de personnes par année qui meurent juste à cause de la pollution de l'air.

875 On a aussi ajouté des recommandations au niveau de la réduction de la vitesse pour éviter les accidents dans le rapport. Donc tout manquement à ces principes de base de la part des dirigeants constitue un crime grave contre l'humanité, les faisant complices de meurtre et d'atteinte à l'intégrité et à la santé des citoyens et citoyennes.

880 Le Comité pour la certification éthique recommande aussi à la Ville de se donner comme politique de demander cette certification éthique et de s'engager à améliorer sa note d'évaluation éthique à chaque année à l'aide d'engagements et d'échéanciers rapprochés. La Ville devrait s'engager à être un leader mondial au niveau de sa certification éthique et devrait inciter tous les paliers de gouvernement de tous les pays afin de rivaliser entre eux pour atteindre les meilleurs objectifs possibles à chaque année.

885 En résumé, il s'agit là de mesures d'économie qui pourraient être réinvesties dans le transport écologique tel les pistes cyclables. Imaginez la quantité de pistes cyclables qui pourraient être faites en économisant juste le budget de la voirie pendant une seule année. En remplaçant le budget de la voirie par une taxe sur l'essence, la Ville pourrait dégager des sommes considérables juste pour mettre en place un réseau cyclable.

890 Le prix de l'essence est à son plus bas depuis des années, ce qui risque en soi d'occasionner une catastrophe environnementale sans précédent si les gens ne réduisent pas leur utilisation de tous les transports polluants et qu'ils continuent d'acheter des véhicules à essence.

895 Ce texte est aussi en quelque sorte une mise en demeure envers tous les dirigeants. La pollution tue et c'est illégal de tuer. Et comme il n'y a pas un seuil minimum de pollution qui soit inoffensif, c'est le devoir des dirigeants de voir à l'éliminer complètement, pas juste faire une réduction, sinon ils se trouvent à être en quelque sorte complices du plus grand génocide que la planète a jamais connu en date d'aujourd'hui. À 7 millions de morts par année, il n'y a jamais eu un génocide de cette ampleur-là à aucune autre époque sur terre.

900 Juste rajouter un mot. Jusqu'à il y a quelques décennies, les groupes environnementalistes luttaienent contre la pollution. Il y en a qui disent que maintenant, les groupes environnementalistes ont été un peu noyautés par un lobby qui est peut-être pétrolier, qui les a poussés à aller vers la

905 réduction des gaz à effet de serre, qui est un effet secondaire de la pollution, qui est grave en soi
mais qui peut occasionner plus de morts à cause des catastrophes environnementales, par
exemple, qui va déplacer des millions, sinon des dizaines de millions de personnes si la montée des
eaux se poursuit. Mais ce qu'on oublie, c'est qu'aujourd'hui, il y a 7 millions de personnes qui
meurent à chaque année et c'est beaucoup plus urgent de combattre ça que de s'attarder à un effet
910 secondaire. Il faudrait revenir aux sources des mouvements environnementalistes d'il y a quelques
décennies qui luttait directement contre la pollution, pas juste contre un de ses effets secondaires.

C'est tout. Je ne sais pas si vous avez des questions.

915 **Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :**

Je voudrais juste savoir si vous avez fait quelque projection, quelque calcul, ça représente
combien de taxes en argent sonnante pour l'essence consommée pour entretenir tout le réseau?

920 **M. YVES MARINEAU :**

Ça, je n'ai pas les chiffres pour l'entretien du réseau. Vous devriez avoir les chiffres plus que
moi. C'est la Ville qui saurait ça.

925 **Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :**

Nous, on est en consultation.

M. YVES MARINEAU :

930

Parce que de toute façon, ce qui est recommandé dans le dossier aussi, ce n'est pas juste faire une taxe pour Montréal, c'est de demander que toutes les régions aient cette taxe-là, que ce soit même provincial ou fédéral cette taxe-là, que tout le monde fasse la même chose. Parce que sinon, il y aurait des disparités au niveau des tarifs de l'essence, ça n'aurait pas de sens, les gens iraient d'une région à l'autre faire le plein. Ça fait qu'il faut demander que ce soit fait au niveau provincial ou fédéral pour que la taxe soit presque uniforme d'une région à l'autre.

935

940

Ce que j'ai entendu dire, c'est que le réseau routier, la taxe sur l'essence en ce moment couvre juste le tiers du réseau routier. Ça fait que le gouvernement provincial, fédéral en donnent une partie, en couvrent une partie mais c'est les impôts qui couvrent l'autre partie. À Montréal, je pense qu'ils touchent en ce moment une taxe, il me semble que l'année passée, ils avaient augmenté la taxe sur l'essence de 0,01 \$ ou 0,02 \$ le litre.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

945

C'est pour le transport en commun.

M. YVES MARINEAU :

950

Ah! C'est pour le transport en commun. Dans ce cas-là, ça veut dire qu'il n'y a rien qui a été fait pour le réseau routier. Ça, ça veut dire que c'est les taxes municipales de tous les citoyens qui paient pour le réseau routier qui est utilisé par une partie seulement de la population. C'est-à-dire les gens à faibles revenus paient pour des places de stationnement sur les rues, par exemple, sur les rues résidentielles jusqu'à deux tiers de la rue et ça, exclusivement aux stationnements automobiles. Mais c'est tout le monde qui paie pour ces places de stationnement là en plus de payer pour le déneigement, l'entretien, la réparation de tout le réseau. Si on se fie aux taxes, je pense c'est 0,30 \$ du litre qui s'en va au réseau routier. Il faudrait rajouter un 0,60 \$ du litre pour couvrir tout les frais.

955

LE PRÉSIDENT :

960

Pour vous, cette taxe de produits et services nocifs, c'est seulement à l'essence? Spécifiquement à l'essence ou non?

M. YVES MARINEAU :

965

Bien tout ce qui est fossile. Bien il y a une taxe qui est recommandée sur la publicité aussi sur les énergies fossiles comme les pétrolières, les automobiles à essence, pour faire la publicité pour le transport en commun ou d'autres modes de transport.

970

LE PRÉSIDENT :

975

J'avoue qu'une de vos affirmations, la quatrième étape m'a surpris un peu par rapport à ce qu'on a déjà entendu sur l'effet de développement du transport en commun sur l'étalement urbain. Ce qu'on a beaucoup entendu jusqu'à maintenant, c'est que si on veut favoriser justement la densification ou la compacité par exemple à l'intérieur de l'agglomération sur l'Île de Montréal, il faut développer le transport urbain, de sorte qu'il faudrait peut-être faire une distinction quand on parle de lien entre le transport en commun et l'étalement. Il y a peut-être une amélioration du transport en commun qui va justement à l'inverse en termes de... Qu'il n'y a pas d'effet d'étalement. On a entendu ça à plusieurs reprises d'ailleurs.

980

M. YVES MARINEAU :

985

L'étalement est surtout occasionné par... Bien, une des illusions des gens, c'est que ça coûte moins cher d'habiter en banlieue ou d'être éloigné. La taxe sur la publicité viserait... Je pense c'est indiqué dans le rapport, c'est une des choses à contrecarrer parce qu'il faut un peu contrecarrer toute la publicité avec les idées reçues par rapport à la réalité.

La réalité, c'est que ça coûte moins cher d'habiter à Montréal, mais les gens ne savent pas que quand tu as une auto qui fait deux fois plus de distance, ça coûte deux fois plus cher. Si tu as

990 deux autos, tu es rendu à quatre fois plus cher. Et ça, c'est l'étalement urbain qui est causé par le mythe que ça coûte moins cher en banlieue.

995 Mais le problème avec le transport en commun, c'est la même chose. C'est que les gens qui travaillent à un endroit mais qui habitent loin, ils se disent : « Ce n'est pas grave, j'ai le transport en commun. Que j'habite à côté du travail ou que j'habite loin, ça me coûte toujours 80-90 \$ par mois. » Tandis qu'au Japon, ce qu'ils font, c'est que les gens ont une carte mais le montant est déduit en fonction de la distance parcourue. Ça oblige les gens à se rapprocher du travail. Ça fait que les gens, s'ils parcourent deux fois moins de distance, on peut réduire de moitié la quantité d'autobus, par exemple.

1000 **LE PRÉSIDENT :**

Et la certification éthique, qui est-ce qui accorde ça? Il y a un organisme? Comment ça marche?

1005 **M. YVES MARINEAU :**

1010 C'est une nouvelle certification qui est en processus légal d'enregistrement, tout ça, qui va être mise en place, un peu comme la certification biologique qui est régie par le gouvernement provincial et fédéral pour pas que n'importe qui puisse l'utiliser. Ça prend des audits, pareil comme la certification biologique pour l'utiliser. C'est une certification qui est assez large et qui ne touche pas juste la question environnementale, ça touche beaucoup d'autres questions comme la question de la parité hommes/femmes au niveau des salaires, par exemple, la parité au niveau du nombre d'emplois. Là, j'oublie toute la liste des recommandations qu'il y a dans la certification mais une des plus importantes parts, ça concerne tout ce qui touche la pollution, l'électricité de l'utilisation des énergies fossiles.

1015

LE PRÉSIDENT :

1020 Et ça, c'est un organisme constitué qui a des critères et qui accorde donc une certification à une ville comme Montréal?

M. YVES MARINEAU :

1025 Ça va être une certification qui va être disponible pour tous les organismes, c'est-à-dire
autant pour ce qui est gouvernemental, qu'est-ce qui est organisme sans but lucratif, les entreprises,
même les particuliers vont pouvoir éventuellement en ligne évaluer leurs qualités éthiques. Ça va
être tout évalué sous forme d'une note qui va de 0 à 100 %.

LE PRÉSIDENT :

1030 Et ça c'est à venir dans quel horizon temps?

M. YVES MARINEAU :

1035 En ce moment, c'est disponible en format bêta, si on veut, les gens peuvent l'essayer s'ils
veulent, mais au point de vue légal, ça ne devrait pas être avant l'année prochaine.

LE PRÉSIDENT :

1040 Et quand vous dites « au point de vue légal », ça implique quoi?

M. YVES MARINEAU :

1045 Bien c'est des documents légaux qui doivent être remis par les avocats, tout ça, pour que ce
soit... aux gouvernements provincial et fédéral, que ça soit un peu comme – je ne sais pas les
termes exacts – dans la loi. Au Québec, par exemple, on ne peut pas vendre un produit, dire qu'il
est biologique sans le faire certifier. Mais ça serait la même chose. On ne pourrait plus dire... Tout le
monde se dit éthique mais ça ne veut pas dire grand-chose quand on vend des produits. Là, il va y
avoir une certification, les gens vont pouvoir faire évaluer, il va y avoir une note à apposer sur le
1050 produit ou sur le service. Comme ça, on va savoir qui a la plus haute note pour pouvoir comparer
entre des produits, par exemple, ou des services.

LE PRÉSIDENT :

1055 D'accord. Première mention. Merci beaucoup. On a appris quelque chose.

M. YVES MARINEAU :

1060 O.K. Merci.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

1065 Pouvez-vous mettre la présentation sur le bureau?

M. YVES MARINEAU :

Pas de problème.

1070 **LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que monsieur El-Khoury est là? Vous avez une présentation à mettre? Bonsoir!

M. JOSEPH EL-KHOURY :

1075 Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

1080 Celle qu'on a est en anglais.

M. JOSEPH EL-KHOURY :

1085 Oui, c'est ça. On a traduit le document il y a juste à peu près quelques jours. Il est maintenant disponible en ligne. Et la présentation est en français.

LE PRÉSIDENT :

1090 Donc on pourra le mettre en ligne dans les deux langues.

M. JOSEPH EL-KHOURY :

Oui, effectivement, c'est déjà fait.

1095 **LE PRÉSIDENT :**

Ah, c'est déjà fait. Sur le site de l'Office?

M. JOSEPH EL-KHOURY :

1100 D'accord. Alors j'imagine ça a été envoyé à monsieur Vézina en fait.

LE PRÉSIDENT :

1105 Oui, mais c'est la version anglaise qu'on a eue.

M. JOSEPH EL-KHOURY :

1110 La version française lui a été, je pense, envoyée juste ce matin.

LE PRÉSIDENT :

Ah! D'accord. Allons-y alors.

1115 **M. JOSEPH EL-KHOURY :**

Si ça ne dérange pas, peut-être un petit enregistrement, ça va m'aider à après revoir ma présentation. Ça me permet d'améliorer ma communication, si ça ne dérange pas.

1120 **LE PRÉSIDENT :**

Si ça peut vous aider, moi je n'ai pas de problème. De toute façon, nous, on a l'enregistrement de ce que vous nous racontez.

1125 **M. JOSEPH EL-KHOURY :**

D'accord. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1130

Je vous en prie.

M. JOSEPH EL-KHOURY :

1135

Alors voilà. Ma présentation va faire une synthèse du rapport qui a été initialement remis en anglais mais en même temps aussi, il y a des nouvelles données que j'ai ajoutées pour bonifier ce qu'il y a dans le document.

1140

L'impact de l'agriculture industrielle représente un tiers des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Si on prend les émissions directement liées aux activités de l'agriculture industrielle et aussi, bien sûr, les émissions qui dérivent du fait qu'on a besoin d'enlever des grandes parties de

forêt, il y a de la déforestation qui est liée à l'agriculture industrielle, alors quand on prend les émissions qui sont liées à ces deux phénomènes, ça revient à peu près à un tiers des émissions de gaz à effet de serre.

1145

Je me base sur un rapport de la FAO de l'année passée qui prévoit une hausse de 30 % des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture industrielle d'ici 2050. Principalement, on voit que ces émissions, 40 % viennent de l'élevage de bovins, une grande partie vient de la production et de l'utilisation de pesticides chimiques, de fertilisants chimiques, beaucoup aussi de ces émissions viennent de la biomasse qui est brûlée dans le cadre de la déforestation qui est nécessaire pour faire place à l'agriculture industrielle. Alors ça, c'est vraiment les sources majeures des émissions de gaz à effet de serre qui dérivent de l'agriculture industrielle et qui sont projetées à augmenter d'ici 2050.

1150

En plus de ça, si on prend en considération les énergies fossiles qui sont utilisées dans les chaînes de valeur de l'agriculture industrielle, tout ce qui est, bien sûr, production à travers les tracteurs, la distribution, etc., on ajoute un 15 % d'émissions à ce qui est déjà émis par l'industrie et principalement ça, ça vient de l'utilisation du diesel, de la gazoline et aussi, bien sûr, de l'électricité qu'on a besoin d'utiliser pour cette industrie-là.

1155

1160

Ici, je me base sur un extrait d'un rapport aussi des Nations Unies, plus spécifiquement la consultation sur le commerce et l'environnement de 2013, qui mettent de l'avant, de manière très explicite, qu'on a besoin d'un changement de paradigme par rapport à cette industrie agricole. Alors ils mettent de l'avant qu'on a besoin d'un changement de paradigme dans le développement agricole, de passer d'une révolution verte, qui est à la base de notre industrie agricole ces dernières 60-70 années, vers une approche d'intensification écologique, un changement rapide et important de la production industrielle vers des mosaïques de systèmes de productions durables qui sont régénératrices. Et puis quand on parle de système alimentaire local, quand on parle d'agriculture urbaine, ces modèles-là font partie de cette mosaïque qu'on a besoin des systèmes qui vont régénérer notre environnement et aussi notre tissu social au niveau des communautés, comme on va le mentionner tout à l'heure.

1165

1170

1175 On a besoin de voir une transformation d'un modèle linéaire qui, aujourd'hui, est caractéristique de l'agriculture industrielle vers une approche plus holistique où on voit l'agriculteur pas juste comme un producteur de produits agricoles mais aussi un gestionnaire de système agroécologique qui fournit un certain nombre de biens publics et services, par exemple, la gestion de l'eau, la gestion de la qualité des sols, paysage, l'énergie, la biodiversité et les loisirs.

1180 Aussi, si on se fie à la Fédération canadienne des municipalités pour essayer de cadrer un peu ces enjeux-là au niveau municipal et si on veut vraiment pouvoir définir de manière précise c'est quoi les systèmes alimentaires *locals*, ce sont des réseaux de collaboration qui intègrent la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires et la gestion des matières résiduelles – ça c'est très important – dans une perspective de réduction des gaz à effet de serre et qui visent à accroître la santé environnementale, économique et sociale des collectivités.

1185 L'étalement urbain, les changements climatiques et la hausse des prix des aliments sont au nombre des enjeux incitant de nombreuses municipalités à évaluer leurs systèmes alimentaires locaux et régionaux dans le cadre de leur processus de planification.

1190 Alors encore une fois aussi pour être plus précis par rapport à qu'est-ce qu'on veut dire par « des systèmes alimentaires *locals* ». Un produit local, c'est un produit qui va parcourir une distance maximale de 600 kilomètres et idéalement, c'est des aliments qu'on veut qu'ils parcourent des distances en moyenne de 100 kilomètres autour de la ville ou de la région où ils vont être consommés.

1195 Alors les systèmes alimentaires locaux, c'est vraiment une combinaison de l'agriculture urbaine, alors faire pousser la nourriture en ville, mais aussi de l'agriculture périurbaine, alors ce qu'on appelle la ceinture verte autour des villes, un ensemble de milieux naturels et agricoles reliés entre eux pour former des corridors écologiques en milieu urbain.

1200 Alors si on veut maintenant être encore plus spécifique par rapport aux systèmes alimentaires locaux et l'agriculture urbaine et les émissions de gaz à effet de serre, les systèmes

1205 d'alimentation au niveau local contribuent à la réduction des émissions en réduisant la consommation d'énergie. Alors on a parlé tout à l'heure de la chaîne de valeur, tout ce qui est lié au transport des aliments. Si on amène ça à l'échelle humaine, à l'échelle locale, c'est sûr qu'on va avoir besoin d'une moindre consommation d'énergie pour tout ce système-là.

1210 On réduit aussi les besoins énergétiques en transport, réfrigération, en stockage et aussi surtout dans un système alimentaire local, on va pouvoir recycler les matières résiduelles, on va pouvoir composter ça, ça veut dire qu'on va pouvoir détourner des déchets des sites d'enfouissement qui eux contribuent énormément aux émissions de méthane spécifiquement et autres gaz à effet de serre. Alors on pourra aussi aller chercher des réductions à ce niveau-là.

1215 En plus de ça, en faisant du compost, en mettant en place des systèmes de compostage au niveau local, on pourra potentiellement aussi développer de la production de biogaz qui est une source d'énergie renouvelable. Et aussi, en même temps, les systèmes alimentaires au niveau local, l'agriculture urbaine, favorisent une réutilisation des eaux grises, ce qui fait qu'on va aussi encore une fois détourner beaucoup de la gestion de ces eaux grises qui vont dans les installations
1220 de traitement qui elles aussi sont très énergivores au niveau de l'énergie et qui contribuent aux gaz à effet de serre.

Alors ce qui est important aussi de noter quand on parle de faire de la production d'aliments localement, il faut aussi favoriser une présence de couvert végétal permanent et des systèmes de
1225 production où on ne va pas travailler le sol. Alors ici on parle beaucoup d'agroforesterie.

Alors c'est sûr qu'il y a plusieurs façons de faire pousser de la nourriture en ville ou dans la périphérie des villes et si on veut vraiment optimiser nos modèles pour aller chercher le maximum de réduction des gaz à effet de serre et de captage des émissions, il faut favoriser cette
1230 agroécologie, cette agroforesterie où on va pouvoir redynamiser, régénérer les écosystèmes naturels à travers les arbres, pas juste la production de végétaux, mais aussi à travers la reforestation des régions autour de nos villes. Et on parle beaucoup du modèle de la permaculture quand on parle de cette approche-là. Parce qu'aussi on sait très bien que le stockage de CO₂

1235 effectué par les arbres et les espaces verts urbains arborant des plantes à multiples fonctions ont des potentiels très élevés dans les villes.

1240 Pour donner quelques chiffres, par exemple, si on prend le cas de Toronto, les arbres emmagasinent environ 61.1 tonnes métriques de carbone par hectare, ce qui équivaut à 1.1 million de tonnes métriques de carbone considérant la superficie de couvert arboré dans cette ville-là. Si les arbres à Toronto étaient retirés, la perte ou l'émission de carbone précédemment emmagasinée serait équivalente aux émissions de carbone annuelles de plus de 700 000 automobiles ou plus de 350 000 maisons familiales dans la Ville de Toronto.

1245 L'agriculture locale fondée sur l'agroforesterie peut entraîner des paysages urbains et périurbains résistant aussi aux phénomènes climatiques. Alors ce n'est pas juste une question de réduire nos émissions et de capter nos émissions, mais c'est aussi une façon de s'adapter aux changements climatiques, on parle aux îlots de chaleur, les brise-vent, réduction du risque d'inondation, grâce à l'interaction entre les séquestrations du carbone et une réduction de la dépendance aux grandes cultures traditionnelles qui sont très énergivores.

1250 Si on prend aussi une étude qui a été faite dans le cas de la Ville de Boston, je dirais une étude sur une superficie de 50 hectares, alors si on favorise l'agroforesterie, l'agriculture urbaine sur ce genre de superficie, à quel genre de résultat on peut s'attendre? On peut s'attendre à une séquestration d'environ 114 tonnes de CO₂ par an pouvant résulter en une réduction additionnelle allant jusqu'à plus de 4 700 tonnes par année.

1260 En termes économiques – parce que ça, c'est très important quand on parle de systèmes alimentaires locaux d'agriculture urbaine, ce n'est pas juste les impacts positifs au niveau de l'environnement mais aussi surtout au niveau économique et au niveau social – alors on parle d'à peu près 130 emplois directement dérivés d'un système alimentaire au niveau local et plus de 200 emplois indirects et suffisamment de produits frais pour alimenter plus de 3 600 personnes sur une période de six mois. Et aujourd'hui, on voit aussi ce genre de résultat intéressant avec des projets à Montréal comme Les Fermes Lufa.

1265 Une autre étude a été faite dans la Ville de Almère aux Pays-Bas, il faut le dire, une ville
beaucoup plus petite que Montréal, à peu près huit fois plus petite que Montréal, mais encore une
fois, intéressant de voir les chiffres et on peut éventuellement, bien sûr, les extrapoler à notre ville à
nous, l'économie d'énergie réalisée serait équivalente à celle utilisée par 11 000 foyers néerlandais
par an, la réduction des gaz à effet de serre serait égale à la séquestration de carbone d'environ
1270 plus de 1 300 hectares de forêt ou émissions de 2 000 foyers néerlandais et 20 % de la demande
alimentaire d'une population de 350 000 personnes peut être produit localement dans un rayon de
20 kilomètres, ce qui est très, très restreint. Comme on le disait tout à l'heure, on peut considérer
qu'idéalement, en moyenne, on veut une production à peu près 100 kilomètres de son point de
consommation.

1275 Alors qu'est-ce qui se passe aujourd'hui à Montréal au niveau des systèmes alimentaires
locaux et de l'agriculture urbaine? Plein de choses depuis la consultation publique qui s'est tenue en
2011 et aussi il y a la Conférence régionale des élus qui a mis de l'avant en 2014 un plan de
développement d'un système alimentaire équitable et durable de la collectivité montréalaise. Alors
1280 ça c'est très important et on encourage fortement les élus dans le cadre de cette consultation
publique de renforcer et d'appuyer cette démarche-là.

Alors comme on voit dans l'orientation numéro 2 : réduire l'empreinte écologique du
système alimentaire, alors ça, c'est directement lié à ce qu'on parle aujourd'hui en termes de
1285 réduction des énergies fossiles, notre dépendance aux énergies fossiles. Alors à Montréal, la zone
agricole décrétée s'étend sur 4 % de la superficie totale de l'Île de Montréal et aujourd'hui, à peu
près 438 hectares de cette zone agricole est cultivée, soit à peu près 22 %. Alors il y a quand même
encore un énorme terrain, je dirais, à aller exploiter en termes d'agriculture locale.

1290 On est représenté ici à Montréal par 97 jardins communautaires et 75 jardins collectifs et
c'est quelque chose qui est en croissance continue. C'est un rapport qui est mis de l'avant pour le
public et c'est très intéressant d'aller l'étudier puis, encore une fois, de se baser sur ces
recommandations-là.

1295 Aussi, je me base sur un modèle basé sur l'expérience en Grande-Bretagne dans la Ville de Bristol où ils mettent de l'avant huit recommandations pour les élus de la Ville afin de renforcer les systèmes alimentaires locaux.

1300 Alors on parle de transformer la culture alimentaire. Alors encore une fois de favoriser la biodiversité et de transitionner, je dirais, d'une agriculture qui est basée sur la monoculture vers une agriculture qui est basée sur la polyculture. Maintenir la diversité des commerces de détail, parce qu'encore une fois, quand on parle de systèmes alimentaires locaux, ce n'est pas juste une question de produire localement mais il faut repenser vraiment toute la chaîne de valeurs autour de ça.

1305 Protéger les terres agricoles, encore une fois un énorme potentiel ici à Montréal. Développer et commercialiser l'agriculture urbaine. Redistribuer les restes. Recycler et composter les déchets alimentaires. Alors encore une fois, des organismes communautaires comme Compost Montréal qui font un énorme travail au niveau du compostage sont des organismes à renforcer et à appuyer dans cette démarche-là. Protéger les infrastructures clés d'approvisionnement local.

1310 Augmenter les marchés des produits locaux et régionaux. Soutenir des modèles d'entreprises communautaires. Tout à l'heure, mon collègue parlait d'entrepreneuriat social. Ça, encore une fois, c'est un vecteur, un levier très important pour appuyer le développement des systèmes alimentaires au niveau local. En même temps aussi...

1315 **LE PRÉSIDENT :**

 Vous arrivez à la conclusion bientôt, s'il vous plaît?

M. JOSEPH EL-KHOURY :

1320

Oui. Il me reste deux acétates et merci pour votre indulgence.

LE PRÉSIDENT :

Je vous en prie.

1325

M. JOSEPH EL-KHOURY :

1330

Alors la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise a aussi tenu des consultations publiques fin de l'année passée sur l'opportunité pour Montréal de se doter d'un CPA ou d'un Conseil des politiques alimentaires. Plusieurs mémoires ont été mis de l'avant et encore une fois, en lien avec ce que le CRE a fait, je pense c'est vraiment des outils sur lesquels on peut s'appuyer pour aller de l'avant.

1335

Encore une fois tel que j'ai mentionné dans mon rapport, je reprends tout simplement les recommandations qui sont mises de l'avant pour, encore une fois, appuyer le réseau très important d'agriculture urbaine et de systèmes alimentaires locaux qui existent aujourd'hui à Montréal tant financièrement, très, très important, un énorme besoin financier à ce niveau-là et puis aussi vraiment un besoin de partenariat multidisciplinaire avec différents organismes communautaires, les institutions publiques, les institutions académiques et surtout aussi le secteur privé qui, d'après moi, est encore beaucoup à l'écart de ces discussions-là et qui n'est pas en train de mettre de l'avant les ressources qu'ils ont pour développer les systèmes alimentaires au niveau local. Et je vous remercie.

1340

LE PRÉSIDENT :

1345

Merci.

Mme ISABELLE BEAULLIEU, commissaire :

1350 Monsieur Burton a fait la consultation publique sur l'agriculture urbaine.

LE PRÉSIDENT :

1355 Oui. J'ai présidé la consultation publique sur l'agriculture urbaine.

M. JOSEPH EL-KHOURY :

Super! On est entre de bonnes mains.

1360 **LE PRÉSIDENT :**

J'aurais aimé voir un peu plus clair ce que vous attendez de Montréal, notamment dans le cadre de notre consultation qui est la réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Je sais qu'il y a un lien mais plus spécifiquement, qu'est-ce que vous attendez de Montréal, de la Ville, et comme appui dans tout ce que vous nous avez présenté?

1365

M. JOSEPH EL-KHOURY :

Moi, je pense que de manière générale, quand on discute avec les fermiers qui sont à proximité de la ville, quand on parle avec les commerçants de marchés publics ici en ville, quand on parle avec les citoyens, c'est que finalement, c'est comme si on a toutes les pièces du puzzle et on a besoin que la Ville vienne appuyer toutes ces différentes parties prenantes pour mettre ensemble les pièces de ce puzzle.

1370

1375 Alors c'est vraiment de renforcer toute la chaîne de valeurs. Alors comment est-ce qu'on peut faciliter en sorte que les fermiers de proximité qui ont un modèle d'agriculture durable, comment les appuyer afin qu'ils puissent commercialiser et mettre leurs produits sur le marché montréalais? Comment faire en sorte que... Il y a encore beaucoup de désert alimentaire en ville, il y

1380 a beaucoup de quartiers qui n'ont pas accès à de la nourriture saine qui vienne de nos fermiers au
niveau local. Alors comment faire en sorte que ces citoyens-là puissent avoir accès à cette
nourriture saine?

1385 On a besoin aussi de favoriser l'entrepreneuriat social. Il y a beaucoup de jeunes... J'ai la
chance d'être chargé de cours à HEC puis je vois beaucoup de jeunes qui ont le goût de partir des
projets *entrepreneurials* dans l'agriculture urbaine, dans le système alimentaire local. Ils manquent
d'accompagnement. L'accompagnement, je dirais, est là mais ce n'est pas tant de partir des idées
d'entreprises mais comment de les renforcer pour qu'elles puissent être pérennisées au moyen et
au long terme. Et on parle beaucoup de financement à ce niveau-là.

1390 Il y a aussi bien sûr beaucoup d'éducation encore à faire. On va dans les écoles, on voit
encore beaucoup de nourriture, je dirais, malsaine, de la malbouffe qui est, je dirais, beaucoup plus
accessible aux jeunes. Comment encore une fois renforcer l'éducation pour que ces jeunes-là
puissent savoir qu'il est possible de s'approvisionner de nourriture saine localement et aussi à très
bon marché.

1395 C'est quelques idées qui me viennent directement là mais je dirais encore une fois, on a
besoin que la Ville prenne un rôle de facilitateur pour renforcer toute la chaîne de valeurs et mettre
tous les acteurs ensemble et les financer, vraiment les financer.

1400 Et encore une fois, j'ai mentionné le secteur privé. Aujourd'hui, le secteur privé, je pense à
l'Union des paysans agricoles, je pense à beaucoup d'entreprises privées en alimentation, les IGA,
les Metro, ils ont un énorme rôle à jouer. D'après moi, ils ne le jouent pas encore suffisamment, ils
ont besoin de comprendre qu'ils doivent s'impliquer avant qu'il commence à y avoir des
réglementations qui vont commencer à les pénaliser. Ça peut être une source de, je dirais, de
1405 développement d'affaires stratégiques pour eux.

On voit déjà par exemple IGA qui fait des partenariats avec Alvéole pour mettre des ruches
sur un de leurs établissements en partenariat avec un organisme de réinsertion sociale. C'est des
projets très intéressants, c'est des bons projets pilotes, ça donne espoir, mais on a besoin vraiment,

1410 comme on dit en anglais, de *scale up* – je n’ai pas le mot en français – mais vraiment de mettre ça à plus grande échelle effectivement et vraiment, encore une fois, de travailler avec le secteur privé. Ils doivent être encouragés, le secteur privé, les IGA, les Metro, de travailler avec les groupes communautaires pour développer les systèmes alimentaires locaux.

1415 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Merci beaucoup.

M. JOSEPH EL-KHOURY :

1420

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1425

Alors c’était notre dernière présentation de notre dernière séance d’audition des mémoires. Donc avec cette présentation, nous allons mettre fin à cette période d’audition des mémoires.

1430

Je vous rappelle que la commission n’a qu’un rôle consultatif, donc ce n’est pas l’Office qui prendra les décisions et les décisions relatives aux recommandations que nous ferons appartiennent au conseil municipal de la Ville de Montréal.

1435

Nous en profitons pour vous inviter à visiter les kiosques des participants au marathon créatif qui aura lieu les 19 et 20 mars, donc en fin de semaine, à l’Université Concordia dans l’atrium du pavillon J.W. McConnell. Et pour plus d’information, soit à la table d’accueil ou sur le site de l’Office.

1440

Alors finalement, je remercie tous les gens qui ont pris le temps de nous faire parvenir des mémoires et de venir les présenter. Et il y en a 35 autres qui sont à lire et qu’on n’a pas eu le plaisir d’entendre. Sur ce, je vous remercie beaucoup de votre participation et c’est la fin de cette phase de la consultation publique. Bonne soirée!

FIN DE LA SÉANCE

1445

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

1450

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.

1455